



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 061/2024

### A LA SOCIETE SOKIN SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition de véhicules de service pour le bureau de l'Assemblée Provinciale du Kongo Central, conclu avec la Province du Kongo Central, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois cent cinquante-un mille deux cent quarante-quatre, quatre-vingt-trois centimes (USD 351 244,83) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille quatre cent cinquante-huit, septante-un centimes (USD 2 458,71), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/04/2024.

Directeur Administratif et Financier ai

Directeur Général ai  
Benoit Voltaire Kembe

Sceau de l'Etablissement